

Site Natura 2000 : Tourbière et lac de Lourdes FR7300936

**COMITE DE SUIVI N°29****26/08/2025, 09h00***Présentiel, sortie terrain sur site***Relevé de décisions**

Prénom, NOM	STRUCTURE	FONCTION	PRESENCE
APECHE Pauline	Sous-Préfecture d'Argelès-Gazost	Assistante	Présente
BONEU Vincent	Région Occitanie	Chargé de projet Natura 2000 – département Hautes-Pyrénées	Présent
BRICAULT Philippe	Nature en Occitanie	Bénévole	Présent
CHIRAY Camille	PLVG	Chargée de mission Natura 2000	Présente
DANJOU Zoé	PLVG	Stagiaire Natura 2000	Présente
DEJEANNE Christelle	DDT65 - SEREF	Chargée de mission Biodiversité	Présente
DORNIER Xavier	CPIE Bigorre Pyrénées	Educateur à l'environnement	Présent
DUSSARPS Eugénie	Office de tourisme de Lourdes	Chargée de communication	Présente
DUPLAN Frédéric	AAPPMA Pêcheurs lourdais et du Lavedan	Trésorier	Présent
FRANCIUS SMITH Aurore	Sous-Préfecture d'Argelès-Gazost	Sous-Préfète	Présente
HERVE Christelle	Chambre d'Agriculture 65	Chargée d'études Agronomie et Territoires	Présente
LABAT Catherine	Conseil Départemental 65	Cheffe de Service Environnement et Aménagement	Présente
LABAT Bruno	Conseil Départemental 65	Technicien CATER	Présent
LAPLAGNE Jean-Luc	France Nature Environnement	Adhérent	Présent
LAVIT Thierry	Ville de Lourdes	Maire	Présent
RATIE Audrey	Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie	Chargée de gestion de site	Présente
SOULET David	Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie	Responsable scientifique invertébrés	Présent
TREMOSA Clémence	O2 Lourdes	Gérante	Présente
	EKCL Kayac club Lourdais	Secrétaire	
CAZAUBON Jean Louis	Mairie de Poueyferré	Maire	Excusé
LOIRET Jérôme	CPIE Bigorre-Pyrénées	Educateur à l'environnement	Excusé
SANTAILLER Mélanie	Ville de Lourdes	Cheffe de cabinet du Maire	Excusée
VIDEAU Antonin	CBNPMP	Chargé de conservation	Excusé
ZOT Isabelle	CDVL 65	Présidente	Excusée

PJ : Feuille de présence signée.

## SOMMAIRE

1	Réflexion sur une éventuelle extension du périmètre du site Natura 2000 .....	3
2	Contexte et éléments de discussion sur la gestion du site Natura 2000 .....	3
3	Gestion des espèces exotiques envahissantes.....	3
4	Conclusion .....	4
5	Annexe.....	4

## 1 REFLEXION SUR UNE EVENTUELLE EXTENSION DU PERIMETRE DU SITE NATURA 2000

**M. LAPLAGNE** évoque la possibilité d'envisager une extension du périmètre Natura 2000 suite à l'arrêt de l'activité golfique. **M. BONEU** précise que pour justifier une telle extension, les terrains concernés doivent abriter des habitats et/ou espèces d'intérêt communautaire figurant dans la Directive « Habitats, Faune, Flore ». Il souligne également que cette procédure est chronophage et ne peut être engagée que si l'intérêt écologique est avéré et significatif.

## 2 CONTEXTE ET ELEMENTS DE DISCUSSION SUR LA GESTION DU SITE NATURA 2000

**Mme CHIRAY** présente le contexte écologique du site ainsi que les discussions en cours au sein du comité technique. Elle souligne que certaines mesures de gestion visant à préserver les habitats et espèces d'intérêt communautaire peuvent s'avérer contradictoires selon les objectifs poursuivis (protection du Fadet des Laîches versus conservation des habitats). Ces réflexions s'appuient sur plusieurs constats de terrain, notamment :

- La forte régression de la population de Fadet des Laîches depuis 2018 ;
- La progression des ligneux et de la cladie ;
- L'extension des formations à bruyères et callunes.

Face à ces constats, **M. DUPLAN** rappelle que le niveau du lac de Lourdes a baissé d'environ 30 cm dans les années 1990 post réalisation du golf (curage de l'exutoire et construction de la route ayant asséchée une ancienne ZH), sans jamais avoir retrouvé son niveau initial. **M. LAPLAGNE** suggère que la simple pose d'une écluse au niveau de l'exutoire pourrait permettre un rehaussement du niveau d'eau. **M. DUPLAN** précise également que la roselière dense autrefois présente au sud du lac a totalement disparue et qu'un rehaussement du niveau pourrait favoriser sa recolonisation. **M. SOULET** ajoute qu'une élévation du niveau du lac pourrait avoir des effets positifs sur la tourbière, dont l'assèchement partiel et l'envahissement par les ligneux observés pourraient être en lien avec la baisse historique du niveau d'eau.

Ces éléments de réflexion pourront être intégrés à l'étude en cours portant sur les niveaux d'eau du lac.

## 3 GESTION DES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISANTES

**Mme CHIRAY** présente les actions de gestion mises en œuvre sur le site, en particulier le piégeage du Ragondin, stoppé il y a deux ans pour deux raisons :

- L'opération reposait sur un piégeur bénévole, rendant l'action lourde à maintenir dans la durée ;
- La présence de nourrissage illégal par les usagers, notamment à proximité du restaurant, la rendait contre-productive.

**Mme TREMOSA** confirme ces éléments en relatant une tentative personnelle de sensibilisation auprès des usagers, qui s'est heurtée à des réactions négatives.

Les participants conviennent de la nécessité de renforcer les actions de sensibilisation, en particulier sur le secteur très fréquenté de l'Embarcadère.

## 4 CONCLUSION

En conclusion **Mme FRANCIUS SMITH**, Sous-préfète de l'arrondissement d'Argelès-Gazost, prend la parole. Elle indique avoir bien compris les enjeux spécifiques au site et pris note des différentes pistes d'amélioration évoquées au cours des échanges. Elle salue la qualité des discussions ainsi que la démarche originale de tenir cette réunion sous forme de visite de terrain immersive, qu'elle considère comme une initiative pertinente et constructive, à encourager.

## 5 ANNEXE



Invitation diffusée pour le 29<sup>ème</sup> comité de pilotage du site Natura 2000 « Tourbière et lac de Lourdes »

